

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

Ouverture d'un pôle pour les 12 à 30 ans



L'inauguration, avec Johann Baranger, maire, Didier Gaillard, conseiller départemental, Gilbert Favreau sénateur, Jacques Fradin, maire de Mazières, Franck André, président de la CAF, Jean-Pierre Rimbeau, président de Val de Gâtine, Bastien Marchive, député. PHOTO : CO

Samedi 1^{er} avril, de nombreux élus et personnalités ont découvert le Pôle jeunesse mis en place à Saint-Pardoux-Soutiers, en partenariat avec la communauté de communes Val-de-Gâtine.

Une réponse à un appel à projet de l'Agence nationale de rénovation urbaine dans le cadre d'un programme d'investissement avenir (PIA) : Projet innovant en faveur de la jeunesse.

Du Bocage et de la Gâtine

La communauté de communes se positionne sur deux actions : harmoniser, déployer des référents jeunesse, créer des espaces pour conforter et développer l'accueil et l'accompagnement des jeunes du Bocage et de la Gâtine.

La mise en œuvre du projet « les jeunes s'en mêlent » dans lequel le centre socioculturel les Unis Vers

à Champdeniers s'implique, a permis d'apporter un nouveau souffle aux projets jeunesse du territoire. L'action de Val-de-Gâtine apporte un soutien au financement du poste de référent jeunesse les Unis Vers et crée des espaces d'accueil. Trois sites ont été retenus dont l'ancien logement de fonction de l'institutrice dans le bourg de Saint-Pardoux réhabilité en pôle jeunesse. Une co-maîtrise d'ouvrage conduite avec la commune, propriétaire du logement, mis à disposition durant les travaux par convention.

Le pôle jeunesse s'adresse aux jeunes de 12 à 30 ans. Une dépense de 88 615,57 € entièrement financée par l'État, le Département (budget participatif), la commune de Saint-Pardoux-Soutiers, la MSA et la communauté de communes Val-de-Gâtine.